Atelier présenté par



Le 3 avril 2024

Dans le cadre du



APPEL AU LEADERSHIP INCLUSIF!

Apprendre afin de mieux comprendre et d'agir pour le respect,
 l'inclusion et le bien-être des élèves 2SLGBTQIA+

- Animé par Anne-Sophie Ruest-Paquette, Ph.D.
- Gestionnaire : Programme jeunesse, vente de services et recherche <u>anne-sophie@francoqueer.ca</u>

Reconnaissance territoriale

- Comme **cogner à la porte** en arrivant...
- Reconnaître que la maison a été bien entretenue en dépit des orages culturels passés et présents...
- S'engager à faire sa part pour l'entretenir à son tour pendant la durée de son séjour.

Aujourd'hui, je cogne à la porte du **peuple Anishinaabe Algonquin...**





Plan de l'atelier

La diversité affective, sexuelle 4 La diversité affective, et de genre te concerne parce sexuelle et de genre: que... (4 raisons) définition sommaire Présentation de 2 **Leadership inclusif** l'intervenante FrancoQueer et son **Conclusion Programme jeunesse**



C'est quoi, au juste, la diversité affective, sexuelle et de genre ?

- ...des **sexes** (femelle, mâle, intersexué·e/intersexe);
- ...des **identités de genre** (femme ou homme cisgenre, femme ou homme transgenre, personne transféminine ou transmasculine, personne non binaire, etc.);
- ...des manières d'exprimer (ou d'extérioriser) son rapport aux codes culturels en matière de genre (féminité, masculinité, combinaison ou refus de la féminité et de la masculinité: vêtements, coiffure, accessoires, maquillage, voix, maniérismes, caractéristiques morphologiques, etc.);
- ...des **attirances affectives** (désir ou absence de désir de relations amoureuses) **et/ou sexuelles** (désir ou absence de désir de relations sexuelles);
- ...et des **orientations romantiques et/ou sexuelles** (étiquettes identitaires permettant de nommer une partie ou la totalité de ses attirances)...

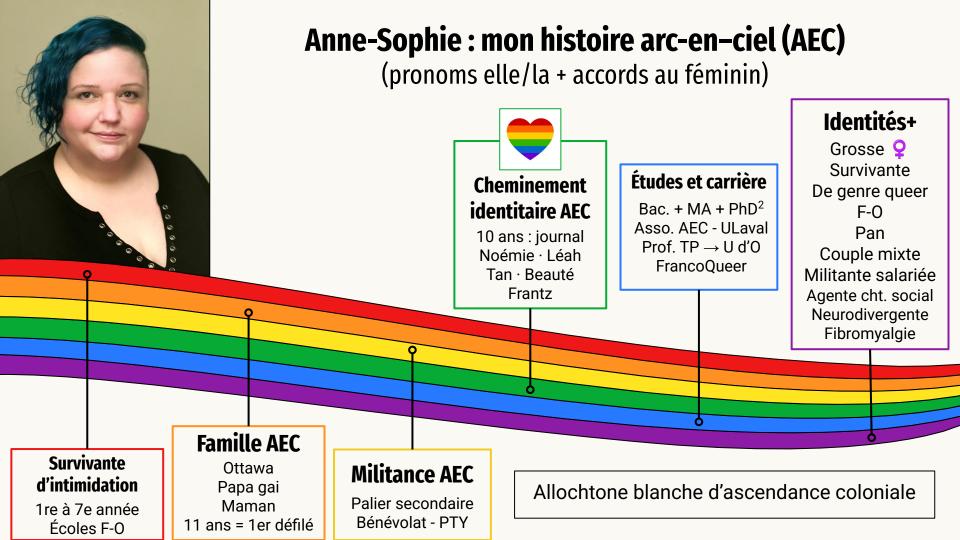
Associée aux corps sexués et genrés, aux identités, aux attirances et aux étiquettes qui sont les cibles de haine, de discrimination et de violence :

2SLGBTQIA+

...que l'on retrouve actuellement chez les humains

T'es qui, toi, pour nous parler de diversité affective, sexuelle et de genre ?





Je n'ai jamais entendu parler de FrancoQueer ni de son Programme jeunesse...



- → Fondée en 2006 (OSBL)
- → Première et unique **association provinciale** pour les **francophones 2SLGBTQIA+** et leurs allié·e·s en **Ontario**
- → Vision : Vivre dans une société où les francophones 2SLGBTQIA+ s'épanouissent avec fierté et autodétermination, dans le respect de leur dignité et de leurs droits
- → Programmes et projets : services directs et indirects
 - ◆ Carrefour des immigrant·e·s FrancoQueer (Toronto) et programmes/projets connexes (p. ex. Bénévolat, Jumelage et Fierté d'entreprendre)
 - ◆ Réseau franco-ontarien pour l'inclusion 2SLGBTQIA+ : activités de recherche, Programme Partenaires Inclusifs, vente de services et...



Programme jeunesse

- → **Mission**: Participer à la création de milieux préscolaires, scolaires, parascolaires et postsecondaires inclusifs et affirmatifs de la diversité affective, sexuelle et de genre
- → Services livrés à la demande des milieux
- → **Projets**: Récits arc-en-ciel + Réseau d'alliances arc-en-ciel

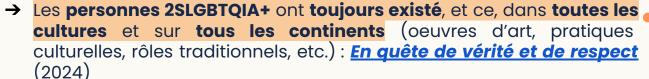
francoqueer.ca

VRAI ou FAUX?

- « Je suis une personne hétéro cisgenre... »
 « Je travaille dans une école, auprès de jeunes... »
 « Je travaille pour un conseil scolaire catholique... »
 « Je pratique une religion qui s'oppose à la DASG... »
- « ...DONC la diversité affective, sexuelle et de genre (DASG) ne me concerne pas! »

FAUX

Qui que tu sois, la DASG te concerne parce que...



- → Entre 4 % (Jaffray, 2020) et 13 % (Fondation Jasmin Roy, 2017; Ipsos, 2021) de la population canadienne s'identifient comme LGBT+
 - → Sachant qu'il y a 582 695 personnes ayant le français ou une combinaison du français et de l'anglais comme première(s) langue(s) officielle(s) parlée(s) en Ontario (Statistique Canada, 2023), et tenant compte des statistiques citées au point précédent, il est possible d'estimer qu'entre 23 308 (4 %) et 75 750 (13 %) de ces personnes s'identifient comme LGBT+
 - → 39 % des élèves de la 8e à la 12e année au Canada s'identifient comme 2SLGBTQ (Peter, Campbell, et Taylor, 2021)
 - → Si l'on croise cette dernière donnée avec des données fournies sur le nombre d'enfants âgé·e·s de 5 à 17 ans dans les écoles francophones ou d'immersion française (180 000: <u>Statistique Canada, 2022</u>) et sur le nombre d'élèves aux paliers élémentaire et secondaire (environ 60 000 de 13 à 17 ans : <u>Chabannes, 2022</u>), nous pouvons calculer qu'il y a environ **23 400 élèves 2SLGBTQ** dans les **écoles secondaires franco-ontariennes**



Les personnes 2SLGBTQIA+ existent

Y compris dans les écoles F-O

Que tu le saches ou non, il est probable que tu côtoies des personnes 2SLGBTQIA+ au travail comme ailleurs



Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais *Rapport de recherche publié en 2024

- Février à juin 2024 : sondage pancanadien
- 8396 personnes répondantes, dont 7481 s'identifient à la diversité affective, sexuelle et de genre (environ 598 entre 15 et 17 ans)
- 1309 s'identifient comme trans et 1625 comme non binaires
- 8,6 % de la population canadienne de 18 ans ou plus = 2SLGBTQIA+
- Se questionner : à la petite enfance (0 à 5 ans : 5 %), à l'enfance (entre 6 et 12 ans : 29 %) ou à l'adolescence (entre 13 et 19 ans : 43 %)
- Personnes trans et non binaires : 41 % se sont questionnées avant l'âge de 13 ans
- S'accepter (40 %) et s'affirmer (33 %) à l'adolescence

D'après le <u>Guide à l'intention des leaders scolaires et des leaders du système</u> <u>pour la mise en application du Cadre de leadership de l'Ontario</u> (L'Institut de leadership en éducation, 2013), <mark>un leadership efficace tient compte de la diversité des communautés ontariennes et scolaires</mark>, procurant à toustes les élèves « un milieu d'apprentissage valorisant, sécuritaire, respectueux et stimulant », voire inclusif (p. 7).

« Pour s'épanouir, tous[tes] les enfants ont besoin d'être considéré[⊕]s, valorisé[⊕]s et aimé[⊕]s pour qui [iels] sont, plutôt que pour ce que nous nous attendons qu'[iels] soient. » (Newhook et. collab, 2018, p. e204)



La DASG te concerne parce que...



Les personnes 2SLGBTQIA+ sont à risque d'éprouver des injustices et d'en souffrir, y compris à l'école

- → Systèmes d'oppression et de privilèges attribuables au contexte colonial = idéologies préjudiciables (homophobie, biphobie, queerphobie, transphobie), stigmatisation, ostracisme, discrimination, harcèlement et agressions
- → Stress minoritaire et violence intériorisée
- **→** Comportements nuisibles
- → Conditions de vie défavorables



Peter, T., Campbell, C. P., & Taylor, C. (2021). <u>Encore dans chaque classe de chaque école : dernier rapport sur la deuxième enquête nationale portant sur l'homophobie, la biphobie et la transphobie dans les écoles au Canada. Points clés à retenir.</u> Toronto, ON : Fonds Egale Canada pour les droits de la

personne.

*Deuxième enquête nationale sur l'homophobie, la biphobie et la transphobie dans les écoles canadiennes = plus de 4000 élèves de la 8e à la 12e année, dont **39 % qui se sont identifiées comme 2SLGBTO**

- 64 % des répondantes toutes identités confondues ont rapporté entendre des commentaires homophobes sur une <u>base</u> <u>quotidienne ou hebdomadaire</u> à l'école;
- 62 % des répondantes 2SLGBTQ <u>ne se sentaient pas en sécurité à l'école</u>, comparativement à 11 % des élèves cisgenres hétérosexuel·les ;
- 20 % des garçons GBQ, 25 % des filles LGBQ et 40 % des élèves transgenres ont rapporté une santé mentale en dépression, comparativement à 11 % des élèves cisgenres hétérosexuel·le·s = en raison de la discrimination éprouvée, de l'absence de soutien du personnel et d'un sentiment d'insécurité à l'école;
- Enjeux intersectionnels (p. ex. élèves 2SLGBTQ autochtones et d'une minorité racialisée = homo-bi-trans-queerphobies, hétérocissexisme, racisme et xénophobie) : taux plus élevé comparativement aux élèves LGBTQIA+ blanches et aux élèves racisées cisgenres et hétérosexuel·les/romantiques.



Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais *Rapport de recherche publié en 2024

- → Jeunes 2SLGBTQIA+ (15 à 17 ans): jusqu'à deux fois plus à risque d'avoir subi de la violence / discrimination verbale, psychologique, cyberviolence (motifs cités: apparence physique, identité de genre et orientation sexuelle);
- → 5 % de ces jeunes ont fait une tentative de suicide : ce pourcentage s'élève à 20 % chez les jeunes trans et à 23 % chez les jeunes non binaires.

D'après une <u>infographie repérée sur le site web du 514</u> (centre communautaire à Toronto) :

→ Entre 25 % et 40 % des jeunes en situation d'itinérance au Canada s'identifient comme 2SLGBTQIA+ (les pourcentages varient d'une étude à l'autre) (Abramovich, 2016)

Selon une <u>autre infographie trouvée sur le même site web</u> :

- → 67 % des jeunes trans rapportent qu'iels s'automutilent
- → 25 % des jeunes trans rapportent avoir fugué d'un foyer transphobe

(Abramovich, 2016)

Menée auprès de 2873 personnes trans et non binaires en 2019, l'enquête <u>Trans Pulse Canada</u> a relevé des tendances comparables.

Parmi les <u>991 personnes participantes âgées de 14 à 24 ans</u>:

- → 30 % ont rapporté une santé moyenne ou médiocre
- → 68 % ont rapporté une santé mentale moyenne ou médiocre
- → 40 % (ou 2 jeunes sur 5) ont rapporté avoir envisagé le suicide au cours de la dernière année
- → 9 % (ou 1 jeune sur 10) ont tenté de se suicider au cours de la dernière année

(SUITE: <u>Trans Pulse Canada</u>)

En ce qui a trait au **contexte familial** :

- → 25 % des jeunes susmentionnées (1 jeune sur 4) ont déclaré que des membres de la famille ont arrêté de leur adresser la parole ou ont mis fin à leur relation ;
- → 21 % (1 jeune sur 5) ont déclaré que des membres de la famille ne les ont pas laissées porter les vêtements qui reflétaient leur genre ;
- → 10 % (1 jeune sur 10) ont déclaré que des membres de la famille <u>les ont envoyées</u> consulter une thérapeute, une conseillere ou une responsable religieuseeux à des fins de « conversion » ;
- → 7 % ont déclaré que des membres de la famille se sont servies de la violence pour les menacer ;
- → 7 % ont déclaré que des membres de la famille les ont chassées du foyer;
- → 6 % ont déclaré que des membres de la famille ont été violentes envers elleux.

Selon l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) réalisée auprès d'un peu plus de 43 000 Canadiennes de <u>15 ans ou plus</u> en 2018 (<u>Jaffray, 2020</u>):

Les Canadien nes LGBT+ sont plus nombreuxes à déclarer une **consommation excessive d'alcool ou de drogues**, surtout à la suite de mauvais traitements.

Selon le <u>Guide à l'intention des leaders scolaires et des leaders du</u> <u>système pour la mise en application du Cadre de leadership de l'Ontario</u> (L'Institut de leadership en éducation, 2013), les <u>leadeuses eurs scolaires</u> « jouent un rôle critique [...] dans l'amélioration [...] du bien-être des élèves » (p. 3).



+

Avant de poursuivre...

En plus de leur humanité, qu'est-ce que toutes ces personnes ont en commun ?

Personnes autochtones*	Personnes racisées, y inclus les personnes noires	Personnes immigrantes ou réfugiées	Personnes pratiquant une religion non chrétienne	Personnes francophones*	Personnes d'âge mineur (jeunes)
Personnes vivant avec un handicap	Personnes aînées	Personnes 2SLGBTQIA+	Personnes célibataires, séparées ou divorcées	Femmes	Personnes bénéficiant d'assistance sociale

Toutes ces personnes font partie d'un **groupe social désavantagé et dévalorisé** sur les plans social, politique, économique et juridique = **risque plus élevé de discrimination**

« Traitement injuste ou préjudiciable envers une personne ou un groupe de personnes qui les empêche d'avoir pleinement accès aux occasions et aux avantages auxquels ont accès d'autres membres de la société. »

TERMIUM Plus®

Base de données terminologiques et linguistiques du gouv. du Canada

(SUITE)

Personnes autochtones*	Personnes racisées, y inclus les personnes noires	Personnes immigrantes ou réfugiées	Personnes pratiquant une religion non chrétienne	Personnes francophones*	Personnes d'âge mineur (jeunes)
Personnes vivant avec un handicap	Personnes aînées	Personnes 2SLGBTQIA+	Personnes célibataires, séparées ou divorcées	Femmes	Personnes bénéficiant d'assistance sociale

- Toutes ces personnes sont protégées par la <u>Loi canadienne sur les droits de la personne</u> :
 - « le droit de tous les individus [....] à l'égalité des chances d'épanouissement et à la prise de mesures visant à la satisfaction de leurs besoins, indépendamment des considérations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, l'état matrimonial, la situation de famille, les caractéristiques génétiques, la déficience ou l'état de personne graciée. » (Article 2)
- Toutes ces personnes sont protégées par l'Article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés
 - Droit à l'égalité :
 - Droit « à la **même <u>protection</u>** et au **même <u>bénéfice de la loi</u>, indépendamment de toute** discrimination »
 - Droit d'être traitées « avec le même <u>respect</u>, la même <u>dianité</u> et la même <u>considération</u> »

Ainsi, la DASG te concerne parce que...



Les personnes 2SLGBTQIA+ ont des droits en Ontario et au Canada : respecter ces droits relève d'une obligation civique

(cadre moral sociétal)

- → **Égalité** (dignité et non-discrimination)
- → Sûreté (ou sécurité)
- → Éducation

Droits des personnes 2SLGBTQIA+ au CANADA

- 1969 → amendement du <u>Code criminel</u> pour décriminaliser les comportements homosexuelles
- 1996 → l'orientation sexuelle figure parmi les motifs de discrimination interdits par la <u>Loi canadienne sur les</u> <u>droits de la personne</u>
- 1998 → la Cour suprême accorde explicitement aux minorités sexuelles le droit à l'égalité (dignité et non-discrimination : Charte canadienne des droits et libertés
- **2004** → le <u>Code criminel</u> reconnaît la propagande haineuse contre les personnes qui s'identifient à une orientation sexuelle marginalisée comme une offense criminelle
- **2005** → la *Loi sur le mariage civil* accorde le droit au mariage entre personnes de même sexe
- 2017 → l'identité et l'expression de genre figurent parmi les motifs de discrimination interdits par la <u>Loi</u> <u>canadienne sur les droits de la personne</u> → les Canadienne s peuvent désormais <u>utiliser l'identifiant de genre « X » dans leur passeport</u> → le <u>Code criminel</u> reconnaît la propagande haineuse sur la base de l'identité ou de l'expression de genre comme une offense criminelle
- **2022** → la <u>Loi modifiant le Code criminel (thérapie de conversion)</u> est adoptée : les « thérapies » de conversion sont ainsi criminalisées (formulation à privilégier : pratiques de conversion)

Droits des personnes 2SLGBTQIA+ en ONTARIO

1986 – le <u>Code des droits de la personne</u> de l'Ontario interdit officiellement la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle (deuxième province, après le Québec en 1977)

- 1999 les termes « l'homme et la femme » sont remplacés par les mots « deux personnes » dans la <u>Loi sur le droit à la famille</u> de l'Ontario (premier pas vers une reconnaissance juridique des unions entre personnes de même sexe)
- **2000** la Commission ontarienne des droits de la personne élabore une <u>Politique concernant la discrimination et le</u> <u>harcèlement fondés sur l'orientation sexuelle</u>
- 2003 la Cour d'appel de l'Ontario juge inconstitutionnelle l'interdiction des mariages entre personnes de même sexe, légalisant de ce fait les unions civiles homoromantiques en Ontario (première administration en Amérique du Nord à accorder ce droit)
- **2012** la discrimination fondée sur l'identité de genre est officiellement interdite dans le <u>Code des droits de la personne</u> de l'Ontario
- **2014** la Commission ontarienne des droits de la personne élabore une <u>Politique sur la prévention de la discrimination</u> <u>fondée sur l'identité sexuelle et l'expression de l'identité sexuelle</u> (Commission ontarienne des droits de la personne)
- **2015** en Ontario, une personne peut <u>changer de désignation de sexe sur l'enregistrement et le certificat de naissance</u> sans subir une intervention chirurgicale de changement de sexe
- 2017 à l'exception de circonstances où la mention du sexe assigné est nécessaire, <u>seule l'identité de genre doit être déclarée sur les pièces d'identité et les formulaires gouvernementaux de la province</u>

Droits des enfants 2SLGBTQIA+ en ONTARIO : confidentialité

1991 → le Canada ratifie la <u>Convention relative aux droits de l'enfant</u>, qui inclut la <u>non-discrimination</u> et l'intérêt supérieur de l'enfant parmi ses principes directeurs

2020 – le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires publie le guide <u>Au service des enfants et des jeunes LGBT2SQ pris en charge par le système de bien-être de l'enfance</u> et son site web sur les <u>services affirmatifs</u>, validant le droit des jeunes 2SLGBTQIA+ à la confidentialité vis-à-vis de leur famille :

Il ne faut pas « dévoiler l'identité de genre » d'un enfant ou d'un jeune sans sa permission. La « sortie du placard » d'un enfant ou d'un jeune sans son consentement est une forme de discrimination. Laissez-le établir le rythme de son « coming out » si c'est ce qu'il désire. Entamez de façon proactive des conversations qui portent sur la diversité de genre et sexuelle [...]

Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (ministère du Procureur général de l'Ontario, 1990/2023)

*Cette loi est aussi citée pour justifier le respect de la confidentialité des personnes 2SLGBTQIA+

ÉCOLES - 1



Atteindre l'excellence. Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2014)

<u>Code de conduite provincial et codes de conduite des conseils scolaires (Politique/Programmes : note nº 128)</u> (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2019)

<u>Comment tirer parti de la diversité. Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive</u> (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2009)

<u>Discipline progressive et promotion d'un comportement positif chez les élèves (Politique/Programmes : note nº 145, 2º éd.)</u> (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2018)

<u>Élaboration et mise en œuvre de politiques d'équité et d'éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario</u> (<u>Politique/Programmes : note n° 119</u>) (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2013)

ÉCOLES - 2



<u>Équité et éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario : lignes directrices pour l'élaboration et la mise en</u> <u>œuvre de politiques</u> (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2014)

<u>Façonner une culture de respect dans nos écoles : promouvoir des relations saines et sûres</u> (Équipe d'action pour la sécurité dans nos écoles, 2008)

<u>Loi modifiant la Loi sur l'éducation en ce qui a trait à l'intimidation et à d'autres questions</u> (Assemblée législative de l'Ontario, 2012)

Loi sur la sécurité dans les écoles (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2000)

Loi sur l'éducation de l'Ontario (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1990/2023)

<u>Prévention de l'intimidation et intervention (Politique/Programmes : note n° 144)</u> (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2021)



Inclusion et respect de la diversité : Canada

- Pas des questions d'opinions ni de croyances
- Des questions de droits, de devoirs et de vivre-ensemble dans une société démocratique plurielle
- On a le droit de croire ce qu'on veut, mais on n'a pas le droit d'agir contre les droits d'une autre personne (voir <u>Les droits et libertés au Canada</u>):

« Nous sommes libres de penser ce que nous voulons et de dire ce que nous pensons, de nous réunir pacifiquement en groupes et de nous associer avec qui nous voulons, à condition de ne pas enfreindre de lois valides qui protègent les droits et libertés des autres. » (Gouvernement du Canada, site web mis à jour en 2022, « Les libertés fondamentales »)

Tous les groupes minoritaires sont protégés



Par ailleurs, la DASG te concerne parce que...





Le système scolaire s'est doté de valeurs et de principes pour assurer la réussite et le bien-être de toustes les élèves, sans exception

(cadre moral professionnel)

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (lois et politiques)

- → Justice
- → Équité
- → Respect

Ordre professionnel des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

- → Normes d'exercice de la profession enseignante
- → Normes de déontologie de la profession enseignante
- → Recommandations professionnelles



Normes d'exercice de la profession enseignante

- → Engagement envers les élèves et leur apprentissage (p. ex. traitement équitable et respectueux ; prise en compte des facteurs qui influencent l'apprentissage des élèves ; encourager les élèves à devenir des membres actives·tifs de la société canadienne)
- → Connaissances professionnelles (p. ex. connaissances professionnelles à jour ; tissage de liens entre ses connaissances et l'exercice de sa profession)
- → **Pratique professionnelle** (p. ex. engagement envers l'amélioration de sa pratique professionnelle via le questionnement, le dialogue et la réflexion)
- → Leadership dans les communautés d'apprentissage (p. ex. « création de communautés d'apprentissage dans un milieu sécuritaire où règnent collaboration et appui » ; mise en oeuvre des normes de déontologie)
- → Perfectionnement professionnel continu (pour une pratique efficace et influente : connaissances, expérience, recherches et collaboration)



Normes de déontologie de la profession enseignante

- → **Empathie** (p. ex. compassion et acceptation ; engagement envers le bien-être et l'épanouissement des élèves)
- → **Respect** (p. ex. dignité humaine, justice sociale, confidentialité et liberté/autodétermination)
- → **Confiance** (p. ex. objectivité et ouverture d'esprit)
- → **Intégrité** (p. ex. honnêteté, fiabilité et conduite morale)



Schéma repéré sur le site web de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (<u>Comité des normes d'exercice de la profession et d'éducation</u>)



Recommandations professionnelles

→ Favoriser la santé mentale des élèves (2018)

« Le bien-être mental se mesure par la productivité dans le cadre des activités quotidiennes, le maintien de relations, l'adaptation au changement et la capacité à gérer son stress. Nos membres ont la responsabilité éthique d'éduquer les élèves dans des milieux sécuritaires, bienveillants, tolérants, inclusifs et équitables qui respectent le bien-être mental, la dignité, la culture, la langue et l'héritage des élèves. De même, nos membres comprennent et suivent les politiques, procédures et protocoles du gouvernement et de leur employeur, et tiennent compte de leurs attentes. » (p. 6)

→ <u>La sécurité dans les milieux d'apprentissage : une responsabilité partagée</u> (2013)

Toustes les membres du personnel enseignant et scolaire jouent un rôle différent, « mais **[toustes] partagent la responsabilité de la sécurité des élèves**. » (p. 1) = et ce, conformément au cadre juridique (Ontario et Canada), au cadre déontologique de la profession, ainsi qu'aux politiques et procédures des conseils scolaires et de leurs écoles

- « [Donner] l'exemple d'un comportement respectueux et d'une résolution non violente des conflits. » (p. 4)
- « [Encourager] les relations saines et l'acquisition de compétences pour prévenir l'intimidation, et ce, dans l'ensemble du curriculum. » (p. 4)



Recommandations professionnelles - Suite

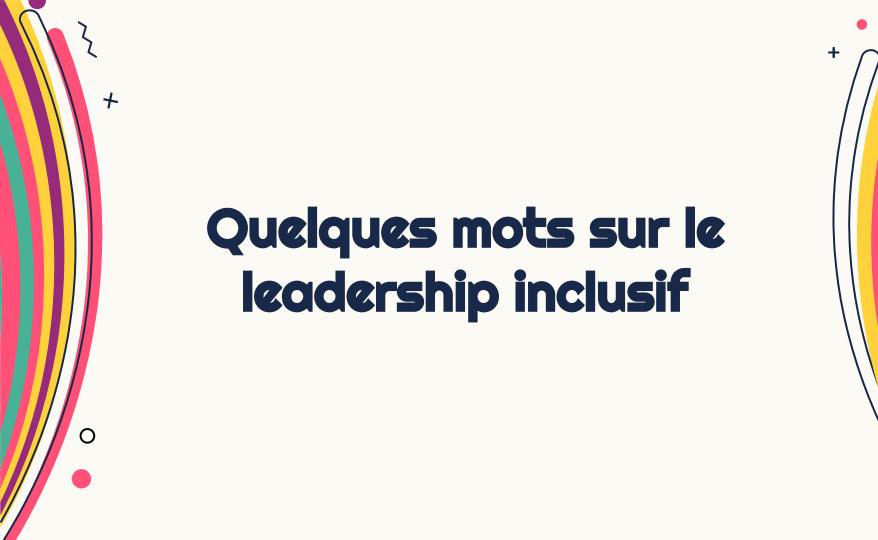
→ Mieux réagir à l'intimidation entre élèves (2017)

« Les membres veillent non seulement à ce que tous leurs élèves se sentent respectés, valorisés et en sécurité, mais aussi à ce qu'ils fassent preuve de respect, de courtoisie et de considération entre eux. » (p. 4)

« Les membres de la profession enseignante assument la responsabilité éthique d'instruire les élèves dans des milieux sécuritaires, bienveillants, tolérants, inclusifs et équitables qui respectent le bien-être et la dignité des apprenants. » (p. 5)

« Vous devez pouvoir affirmer avec conviction...

- Mes paroles et mes gestes démontrent que je traite les élèves avec empathie, respect, confiance et intégrité, et que j'attends le même comportement de leur part.
- Je connais les paramètres déontologiques et juridiques qui guident l'exercice de ma profession.
- Je connais les politiques, procédures, protocoles et attentes de mon employeur en ce qui concerne l'intimidation et la cyberintimidation.
- Je réfléchis aux conséquences des incidents passés et je me tiens au courant du développement de la situation actuelle pour mieux me préparer à l'inattendu.
- Mon école, la communauté d'apprentissage et moi-même suivons une démarche préventive et proactive pour gérer l'intimidation et la cyberintimidation. » (p. 8)



Enfin, la DASG te concerne parce que...



Toustes les élèves faisant partie d'un groupe marginalisé ont besoin de leadeuses·eurs inclusives·ifs (modèles accessibles et allié·e·s)

(société en transition...)

Selon le <u>Guide de leadership inclusif</u> du Centre canadien pour la diversité et l'inclusion (2020), les **six éléments clés du leadership inclusif** sont les suivants :

- 1. **Détermination** à lutter contre les systèmes d'oppression, les stéréotypes et l'exclusion ;
- 2. Connaissance et déconstruction de ses propres préjugés ;
- 3. **Courage** et humilité vis-à-vis de l'incertitude, des conversations et situations tendues, de ses limites personnelles et de sa vulnérabilité;
- 4. **Curiosité** et ouverture au dialogue propices à l'exploration, à l'enquête et à l'apprentissage sur les dynamiques interpersonnelles et/ou intergroupes en cause (en vue de repérer des solutions créatives);
- 5. **Intelligence culturelle** à l'image d'un désir d'apprendre au contact d'autrui et, par ricochet, de mieux comprendre les autres, d'élargir sa vision du monde et d'amplifier la voix des groupes opprimés ;
- 6. **Collaboration** pour atteindre les objectifs visés.



Pour conclure...

Quoi répondre aux parents et aux personnes tutrices qui s'opposent aux activités pour le respect et l'inclusion des élèves 25LGBTQIA+

- 1. En Ontario et au Canada, le respect et l'inclusion des personnes 2SLGBTQIA+ ne sont pas des questions de croyances ni d'opinions, mais plutôt des questions de droits, d'obligations civiques (en vertu de la loi) et d'obligations professionnelles (en vertu des normes de déontologie de la profession enseignante);
- 2. Les conseils scolaires et leurs personnels sont responsables du bien-être, de la réussite et de l'épanouissement de toustes les élèves sous leur tutelle, sans discrimination ;
- 3. Priver un groupe de reconnaissance sociale revient à l'exclure du cadre normatif, ce qui est une forme d'injustice (voir <u>Pullen Sansfaçon et Bellot, 2016</u>);
- 4. La diversité, l'équité et l'inclusion sont des principes sous-jacents au vivre-ensemble au sein d'une société démocratique plurielle = toustes les membres des comm. scolaires F-O en bénéficient (groupes min.);
- 5. Reconnaître les droits, la dignité et la diversité des un·e·s ne fait pas de l'ombre aux droits, à la dignité ni à la diversité des autres (il ne s'agit pas d'une tarte!) : « Plutôt que de contester le respect, l'inclusion et le bien-être des élèves 2SLGBTQIA+, auriez-vous des suggestions d'activités pour le respect, l'inclusion et le bien-être des jeunes de votre communauté ? » ;
- 6. Toustes les élèves profitent des activités pour le respect et l'inclusion des personnes 2SLGBTQIA+, car elles préparent la jeunesse à la vie en société: les élèves qui ne connaissent pas leurs obligations civiques sont davantage à risque de commettre des actes criminels et de subir des conséquences judiciaires;
- 7. Plutôt que de juger ou de condamner, cultivons le vivre-ensemble, dont nous profitons toustes.

Principes et valeurs : espace sain et sécuritaire

(vivre-ensemble au sein d'une société démocratique plurielle)



Ouverture du coeur

Faire preuve d'empathie, de bienveillance, de sincérité et d'authenticité

Ouverture de l'esprit

Se montrer humble, reconnaître ses privilèges et remettre en question ses préjugés négatifs

Écoute active

Écouter pour apprendre, comprendre et évoluer

Reconnaissance

Reconnaître l'existence de la diversité (y compris de la diversité affective, sexuelle et de genre), la dignité des personnes (y compris des personnes 2SLGBTQIA+) et les injustices qui les concernent

Respect

Respecter les droits, libertés et limites d'autrui, les prénom(s) et pronoms d'usage, la confidentialité; respecter ses propres limites en conformité avec les cadres juridiques et déontologiques en vigueur; pratiquer la communication non violente (s'exprimer calmement au « je », etc.)

Responsabilité

Se renseigner, réfléchir, se positionner (ou s'engager) et agir contre la haine et la discrimination, sous toutes leurs coutures

Atelier présenté par



MERCI!



Dans le cadre du





Animé par Anne-Sophie Ruest-Paquette, Ph.D.

Gestionnaire: Programme jeunesse, vente de services et recherche

anne-sophie@francoqueer.ca